

Dans quelle mesure la mobilité sociale s'explique-t-elle par la démocratisation de l'enseignement en France ?

Notice pédagogique

Niveau : terminale

Problématique

Ouvrir les portes de l'école, du Lycée et de l'enseignement supérieur à une fraction croissante des classes d'âge permet d'y accueillir des jeunes de tous les milieux sociaux mais est-ce suffisant pour leur offrir les perspectives d'une plus forte mobilité ?

I) Accès élargi...

A) La multiplication des diplômés

L'intensification de la demande de formation génère une augmentation de l'offre. S'ensuit une multiplication du nombre de diplômés de chaque niveau. Or, dans un système méritocratique et de progrès technique, le niveau de formation constitue le déterminant principal de la situation socioprofessionnelle individuelle. Un nombre croissant de jeunes peut donc espérer légitimement une promotion.

B) La restructuration des emplois

L'évolution des structures techniques et économiques provoque le déclin de certaines catégories sociales modestes (agriculteurs, ouvriers) et la progression de la nouvelle classe moyenne (employés, professions intermédiaires, cadres).

Il existe par conséquent une mobilité structurelle induite par les « marges » de la table. Elle permet des ascensions sans régressions compensatoires, donc socialement plus faciles.

Conclusion partielle

La démocratisation de l'enseignement est la condition nécessaire pour tirer parti de la mobilité structurelle.

II) ... mais sélection renforcée

A) La dévalorisation des diplômes

Mais le nombre de lauréats d'un niveau déterminé s'accroît plus rapidement que le nombre d'emplois correspondant traditionnellement à ce degré de formation, d'où le phénomène de dévalorisation des diplômes. La démocratisation de l'enseignement provoque donc un glissement de l'échelle des formations par rapport à celle des situations professionnelles qui ne remet en cause ni la hiérarchie, ni la rigidité sociale. Beaucoup de fils possèdent un bagage supérieur et un statut inférieur à ceux de leur père, et inversement, à tel point que l'observateur superficiel peut croire à une distribution aléatoire des positions. En fait, cette illusion ("paradoxe d'Anderson") provient de la combinaison de l'augmentation générale du niveau d'instruction, du déclassement des diplômés et de l'immobilité.

B) L'inégalité des chances d'accès

Les chances d'accès à un niveau ou une filière de formation restent inégales selon les origines sociales.

1) Analyse de l'individualisme méthodologique (approche par la demande)

Raymond Boudon modélise le comportement de chaque élève (et/ou de ses parents) en supposant que, à chaque palier d'orientation, l'intéressé fait une analyse coût-bénéfice pour décider s'il continue dans la voie la plus prestigieuse (et la plus longue) ou bifurque vers un cursus moins prometteur. A chaque fois, l'élève, aidé de ses parents, évalue la voie longue ; il en estime le coût (financier et social) et le bénéfice attendu (revenus et prestige).

L'élève opte pour la voie courte dès que le premier devient supérieur au second. Victime de coûts plus rapidement croissants et d'un bénéfice sous-estimé, le jeune de milieu modeste bifurquera plus tôt que son camarade d'origine privilégiée. La trajectoire scolaire obéit à des déterminants sociaux (écarts de revenus, de valeurs, de normes, d'attitudes et de culture). La démocratisation de l'enseignement ne peut réduire significativement l'immobilité, inhérente à toute hiérarchie collective et, lorsqu'il y a tout de même mobilité, les trajets sociaux).

2) Analyse holiste (approche par l'offre)

Pour Pierre Bourdieu chaque individu, conditionné par sa famille, son environnement social et professionnel, dispose d'un certain habitus. Les classes, dominante et dominée, réunissant des acteurs tributaires des mêmes conditions de vie, donc du même habitus, possèdent chacune sa culture. L'école valorise l'habitus bourgeois à tel point que la culture « savante » devient légitime aux yeux de la classe dominée qui, loin de la remettre en cause, tente même de l'acquiescer pour mériter une promotion (démocratisation de l'enseignement). Mais son habitus propre constitue un handicap qui génère les différentiels de succès. L'inégalité des chances (durée des études, choix des filières) relève du déterminisme social (famille, système éducatif, classe).

Conclusion partielle

La démocratisation de l'enseignement n'est pas une condition suffisante pour accroître fortement la mobilité nette.

Conclusion

La démocratisation de l'enseignement est une condition nécessaire mais non suffisante de la mobilité sociale obéit à des contraintes d'évolution économique (mobilité structurelle) et de hiérarchie sociale (mobilité nette).